Conseil exécutif de l'ACEP Compte rendu de la réunion du 27 mai 2009 Bureau national de l'ACEP Salle de conférence 17 h 45

Présences: C. Poirier (présidence), I. Dawson, B. Gauvin (téléconférence),

C. Lakaski, D. Londynski, S. Maguire, M. Mascaro, A. Picotte,

S. Spak, D. Martin, J. Ouellette.

Absences justifiées : L. Perrin, L. Whitmore, C. Danik.

1 a) Adoption de l'ordre du jour

Le point suivant est ajouté à l'ordre du jour :

3 h) – Questions concernant l'ancien président

Résolution : Il est proposé par A. Picotte et appuyé par C. Lakaski d'adopter l'ordre du jour, avec modification. **Résolution adoptée.**

1b) Compte rendu du huis clos du 12 mai 2009

Ce point est reporté.

1 c) Recommandation du Comité des finances

Le Comité des finances recommande au CEN d'adopter la motion suivante :

Attendu que l'examen du budget constitue un exercice essentiel au bon fonctionnement de l'Association, puisque ce budget est soumis à l'approbation des membres, que, dorénavant :

- les données financières du budget soient finalisées au plus tard le 31 mars,
- la première rencontre d'examen du budget soit fixée au plus tard le 30 avril, avec un préavis minimum de 15 jours,
- les données financières du budget soient communiquées au Comité des finances, sur papier et sous forme électronique, au moins 15 jours avant la première réunion.

Résolution : Il est proposé par A. Picotte et appuyé par M. Mascaro d'adopter la résolution, avec modifications. **Résolution adoptée à l'unanimité**.

2 a) Rapport du président

Postes vacants d'administrateurs BdP et TR

C. Poirier signale que les personnes se sont portées volontaires pour occuper les postes vacants d'administrateurs BdP et TR.

Résolution : Il est proposé par S. Maguire et appuyé par D. Londynski que Marc-André Pigeon soit nommé administrateur BdP à compter de maintenant. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Résolution : Il est proposé par A. Picotte et appuyé par C. Lakaski que Geneviève Thibault-Gosselin soit nommée administratrice TR à compter de maintenant.

Pour = 8, contre = 0, abstention = 1. **Résolution adoptée.**

Examen de l'évaluation du lieu de travail

Ce point est discuté à huis clos.

2 b) Rapport des Services professionnels

Affaires internes

Personne parmi le personnel interne n'a exprimé d'intérêt pour occuper le deuxième poste à durée déterminée d'agent des relations de travail – classification. Nous procéderons plus tard à une dotation externe (publique).

Examen de la LEFP

Comme le prévoit la *Loi sur la modernisation de la fonction publique*, la LEFP fait l'objet d'un examen. Nous sommes à déterminer la façon et le moment de la consultation des dirigeants des sections locales étant donné que leurs observations sur le milieu de travail seront d'une grande utilité. Cette consultation aura lieu au début de l'automne. À la lumière de notre contestation en vertu de la Charte, il faut nous assurer de la cohérence de nos positions sur la dotation.

3 a) Rapport sur l'analyse d'un poste de conseiller juridique interne

Ce point est reporté.

3 b) Gestion des dossiers

- D. Londynski suggère qu'un tiers fasse une analyse de la gestion des dossiers de l'Association.
- C. Poirier mentionne que des recommandations sont attendues dans le cadre de l'évaluation du lieu de travail et que J. Horvath s'est porté volontaire pour donner de l'aide à ce sujet.
- D. Londynski mentionne que l'Association pourrait peut-être envisager d'utiliser des outils qui permettraient au CEN de partager informations et documents. L'Association devrait envisager de nouvelles technologies qui permettraient aussi aux comités et sous-comités de l'Association de partager des documents. L'Association devrait envisager la possibilité de partager les coûts avec d'autres syndicats, dont l'ACAF.

3 c) Comptes rendus / résumés des réunions de l'ACEP

D. Londynski demande comment les comptes rendus des réunions sont préparés et distribués. Il demande aussi ce qui est inclus dans les comptes rendus, par exemple, si des documents supplémentaires sont annexés.

Il est demandé que les comptes rendus des huis clos soient distribués au CEN une fois terminés.

3 d) Processus des demandes du CEN

Ce point est reporté.

3 e) Statistiques sur les sections locales

D. Martin présente la répartition des employés des unités de négociation par régions et par sections locales.

Des informations supplémentaires sont demandées et D. Londynski offre de travailler avec D. Martin à cet égard.

3 f) Règlement des plaintes du SEA

Ce point est discuté à huis clos.

3 g) Sous-comités

La répartition des coûts, les listes de membres et les attributions des comités et sous-comités sont remis au CEN.

Il est demandé qu'une répartition plus détaillée des coûts des comités soit

donnée, concernant les déplacements, la nourriture, la traduction, les interprètes, etc.

Il est convenu d'envoyer une note à tous les membres actuels et à ceux qui se sont portés volontaires leur demandant de confirmer par voie électronique s'ils sont toujours intéressés à se porter volontaire ou à demeurer membres des comités, en indiquant une date limite de réponse, et de les aviser que le CEN n'a pas encore rétabli les comités.

3 h) Questions concernant l'ancien président

Ce point est discuté à huis clos.

4 a) Prime de départ du président et de la direction

Ce point est reporté.

4 b) Remboursement de l'Internet pour le personnel

Ce point est reporté.

4 c) Assurance pour les dirigeants du CEN et des sections locales

Ce point est reporté.

5 a) Rapport du Comité des Candidatures et des Résolutions 2008

Ce point est reporté.

6) Levée de la séance

Il est proposé par C. Lakaski et appuyé par A. Picotte de lever la séance à 22 h 05.

Pour = 5, contre = 1, abstentions = 3. **Résolution adoptée.**